



ACCUEIL MILLAU-SEGUR

Une plateforme de services dédiée à l'Enfance et aux familles

Maison d'enfants à caractère social

Association régie par la loi de 1901

ASSOCIATION ACCUEIL MILLAU SEGUR

65, rue Montplaisir

12100 MILLAU

TEL : 05.65.61.03.11

accueil-millau-segur@ams12.fr

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance :

DOCUMENT INDIVIDUEL

DE

PRISE EN CHARGE

Date d'entrée :

(En application de la loi du 2 janvier 2002 et du décret N°2004-1274 du 26 novembre 2004)

Préambule

Le document individuel de prise en charge est établi lors de l'admission et remis à la personne accueillie et à son représentant légal, au plus tard dans les quinze jours qui suivent l'admission, conformément à l'Article 311.4 CASF. Le document signé est conservé par l'établissement dans le Dossier Unique de la personne accompagnée.

1. Identification de l'enfant

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	

2. Autorité parentale

Père :	Adresse :	
	Profession :	Tél :
Mère :	Adresse :	
	Profession :	Tél :
Représentant légal :	Adresse :	
	Profession	Tél :

3. Situation familiale

Fratrie : -

-
-
-

4. Décision administrative ou judiciaire

Territoire d'action sociale :	Date de la décision :
Tribunal pour Enfants :	Date de la décision :
Responsable du territoire :	
Référent social :	
Mesure(s) ouvrant le DIPC :	Date de la première rencontre de projet :
	Date prévue de la fin de mesure :

NOS ENGAGEMENTS

L'établissement assure auprès des personnes accompagnées et accueillies au sein de l'établissement :

- Une protection physique et psychologique,
- Un accompagnement à la santé, à la scolarité,
- Un accompagnement à l'autonomie, accès aux droits et à la citoyenneté,
- Des activités de loisirs, culturelles et sportives,
- Un soutien à la parentalité à travers des rencontres à domicile,
- Et pour les personnes accueillies :
 - Un hébergement en chambre individuelle ou double avec salles de bain partagées et espaces de vie collectifs
 - Une alimentation adaptée aux besoins et aux régimes particuliers
 - Un accompagnement éducatif dans la vie quotidienne 24h/24h et 365 jours par an

LES PRESTATIONS ET CONDITIONS D'ACCUEIL

L'offre de service et les conditions d'accueil et d'accompagnement sont présentées lors de l'admission et sont consultables sur le site : accueil-millau-secur.fr

- Projet d'établissement et projets de service
- Livret d'accueil
- Charte des Droits et Libertés de la personne.
- Livret d'accueil spécifique à chaque service
- Règlement de fonctionnement

Le livret d'accueil est remis lors de l'admission. Le règlement de fonctionnement est signé ce même jour

LES OBJECTIFS DU DIPC

Le document individuel de prise en charge est établi pour la durée prévue et le Projet Pour l'Enfant et par la mesure d'assistance éducative

Rappels des objectifs de l'accompagnement éducatif fixés dans l'ordonnance d'assistance éducative

-
-
-
-

Rappels des objectifs de l'accompagnement éducatif définis dans le Projet pour l'Enfant établi par l'ASE :

-
-
-
-

Attentes du mineur

-
-
-
-

Attentes des représentants légaux

-
-
-
-

Un Projet Personnalisé sera annexé à ce Document Individuel de Prise en Charge. Coconstruit avec la personne accueillie, ses représentants légaux et les partenaires, il fixera à partir d'une évaluation des besoins de la personne, les objectifs et les moyens mis en œuvre.

CLAUSES DE RESERVE

L'établissement s'engage à tout mettre en œuvre pour répondre, le mieux possible, aux objectifs fixés par le présent document, mais en aucun cas, il ne sera tenu pour responsable des objectifs non atteints en raison de faits ou circonstances indépendantes de sa volonté.

Le présent document ne s'applique que dans l'hypothèse où toutes les informations disponibles concernant la personne accueillie ont été portées à la connaissance de l'établissement.

Si la mesure s'interrompt sur décision administrative ou judiciaire avant la date prévue, le présent document prendra fin.

Ont été associés à l'élaboration du document individuel de prise en charge :

M. Melle.....(Bénéficiaire)

M. Mme..... (Représentant légal)

Fait à Millau le :

Signature du cadre de direction :

Signature du mineur :

Signature des représentants légaux :